Zeitschrift: D'égal à égale!

Herausgeber: Bureau de l'égalité de la République et Canton du Jura

Band: 6 (2006)

Artikel: Portrait : Emilie Kempin-Spyri : première femme juriste

Autor: Boillat, Servane

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-352420

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



Portrait

Par Servane Boillat

Emilie Kempin-Spyri: première femme juriste

Emilie Spyri est née le 18 mars 1853 à Altstetten près de Zurich.

Elle devient Madame Emilie Kempin-Spyri en se mariant en 1875. Elle se consacre à l'éducation de ses trois enfants jusqu'en 1880. Cette année-là, elle commence des études et obtient sa maturité en 1885. Elle poursuit ses études à l'Université en s'inscrivant à la Faculté de sciences politiques de Zurich pour y suivre les cours de droit.

C'est en 1887 qu'elle obtient sa licence et devient ainsi la première femme juriste d'Europe. Elle désire devenir avocate, mais la loi ne permet alors cette activité qu'aux hommes. Elle porte plainte au Tribunal fédéral contre l'interdiction d'accéder à la profession d'avocate. Sa plainte est rejetée: le brevet d'avocat est indissociable du droit de vote et d'éligibilité selon ce dernier.

Emilie Kempin-Spyri argumente que l'article 4 de la Constitution (« Tous les Suisses sont égaux devant la loi ») implique aussi l'égalité entre femmes et hommes. L'interprétation est jugée trop osée, trop novatrice, carrément inimaginable. La demande est classée irrecevable.

Aucune possibilité d'exercer son métier ne s'offre à elle pour l'unique raison qu'elle est une femme. Elle quitte la Suisse pour s'établir quelques temps à New York. Elle y exerce de nombreuses activités liées à sa formation. Elle crée notamment une école privée de droit réservée aux femmes ("Emily Kempin Law School"). Elle enseigne le droit à l'Université, ainsi que dans des écoles pour femmes.

De retour en Suisse en 1891, elle se bat toujours pour ouvrir la profession d'avocat aux femmes. A la suite de nombreuses demandes, elle obtient le droit d'enseigner à la Faculté de droit de Zurich. Elle fonde plus tard la première "association pour la protection légale des femmes" en Suisse. Elle passe ainsi sa vie entière à promouvoir l'égalité entre femmes et hommes.

En septembre 1897, elle est internée en clinique psychiatrique pour cause de maladie mentale. Elle finit ses jours dans une clinique bâloise rongée par une tumeur qui la tuera le 12 avril 1901.



Elle n'aura pas connu la première femme à être autorisée à exercer la profession d'avocat. Elle a toutefois créé le débat et contribué à ce que la pratique de cette profession soit accordée à ses consoeurs.